

L'APELO6 vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2019



Edito

BONNE ANNEE !

L'année 2018 s'est terminée pour nous, parents, dans les participations aux marchés de Noël, goûters et autres festivités de fin d'année. J'espère que ces moments ont été pour vous pleins de joie.

De notre côté, nous avons tenu une session de formation pour les nouveaux bureaux et je remercie les membres de l'Apel06 qui se sont mobilisés pour répondre à vos questions.

Je vous présente aujourd'hui mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos enfants et vos familles.

Pour votre Apel, que 2019 soit une année riche en projets et en belles initiatives au service de vos communautés éducatives dans un climat constructif et serein.

Nous sommes plus que jamais au service de vos Apel et espérons vous croiser prochainement pour échanger et vous conseiller.

Toute l'équipe de l'Apel06 vous remercie pour votre engagement dans notre Mouvement.

Marie LECADRE
Présidente de l'Apel 06



INVITATION

L'Apel 06 est heureuse de convier les membres de bureau des Apel, les chefs d'établissement et la Direction diocésaine pour leur

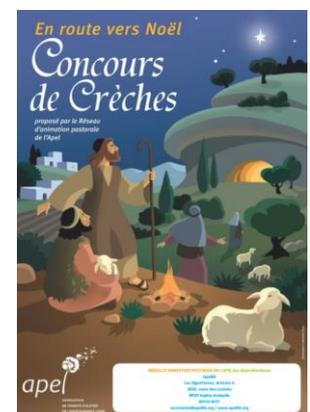
présenter les vœux de l'Apel 06 et partager la galette des rois

Mardi 15 janvier 2019

Centre d'affaires Regus
Les Algorithmes, Aristote A,
2 000 route des Lucioles
06410 BIOT

A partir de 18 h

Remise
des prix du
concours
de crèches



Nous vous attendons nombreux !

Retour sur la Délégation Nationale

L'Assemblée générale de l'Apel nationale s'est tenue le 8 décembre dernier. L'académie Nice-Toulon était représentée par onze délégataires dont cinq des Alpes-Maritimes.



Gilles Demarquet et Vincent Goutines, respectivement Président et Vice-président de l'Apel, nous ont présenté les **actions de l'Apel sur l'année écoulée** avec, en faits notables :

- la tenue du congrès de Rennes,
- la création de nouveaux outils de communication, d'un guide pour les parents sur l'éducation affective, relationnelle et sexuelle,
- des discussions avec le ministère sur Parcoursup, les réformes de la voie professionnelle et de la maternelle, etc.

Cette DN a également été l'occasion de présenter les règles à appliquer dans le cadre du RGPD (détails en page 3) et d'entendre le **Secrétaire général de l'Enseignement catholique**, M. Pascal Balmand, sur les sujets d'actualité : le projet de loi sur l'instruction à 3 ans ; la réforme du lycée et ses conséquences pour les établissements privés ; la poursuite du projet « réenchanter l'école ».

Pour l'avenir, le principal projet est de **faire évoluer le service Information et Conseil aux Familles** (ICF). Sa mission est d'accompagner les parents dans leur rôle éducateur.

En matière d'**orientation**, il faut passer d'un accueil individualisé des jeunes à l'accompagnement des parents, le rôle de l'Apel étant de sensibiliser les parents aux enjeux de l'orientation pour qu'ils deviennent des accompagnateurs et des soutiens éclairés de leur propre enfant. Cela signifie que les **BDIO** vont devoir évoluer et que les Apel devront accompagner les établissements sur cette question.

Pour ce qui est de l'**école inclusive**, l'Apel nationale nous encourage à mener des actions pour sensibiliser les parents à l'accueil de la diversité et établir des permanences pour accompagner les parents dans les différentes démarches.



Merci aux personnes qui sont venues chercher les **guides Onisep** destinés aux **lycéens** afin de les remettre aux établissements. Pour les lycées niçois, merci à Romane Ingigliardi, nouvelle administratrice à l'Apel06 qui s'est chargée de la distribution.

Les élèves vont pouvoir formuler leurs vœux sur **parcoursup** entre le 22 janvier et le 14 mars.

Apel Départementale des Alpes Maritimes (Apel06)

2000, route des Lucioles – Les Algorithmes – Bâtiment Aristote A – BP29 SOPHIA ANTIPOLIS – 06 410 BIOT

Tél : 04 93 95 52 87 / 06 03 18 32 12 / secretariat@apel06.org / www.apel06.org

Protection des données, les Apel sont concernées

Pour être en conformité avec le règlement européen sur la protection des données personnelles (**RGPD**), toutes les Apel doivent mettre en œuvre un certain nombre d'actions.



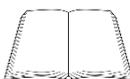
Nous attirons votre attention sur l'importance de respecter ces règles et notamment :



- **informer les parents.** Pour cela vous pouvez utiliser le document intitulé « modèle de lettre à joindre aux dossiers d'inscriptions remis aux parents ». Il convient également de remplir le projet de politique de protection des données et le porter à la connaissance des parents ;



- demander à rencontrer votre président d'Ogec afin de signer une **nouvelle convention de mandat**. Celle qui est en cours n'est plus valable. En effet, le nouveau modèle proposé inclut une précision essentielle dans le cadre du RGPD : il est clairement mentionné que les coordonnées des parents seront transmises à l'Apel nationale et à la société d'édition Famille & Education et feront l'objet d'un traitement informatique ;



- tenir un **registre** des traitements des données ;



- **répondre aux sollicitations** dans le délai d'un mois (demandes de droit d'accès, rectifications, etc.) ;



- **assurer la sécurité des données** : mettre en place des mesures techniques et organisationnelles et signaler à la CNIL, dans les 72 heures, toute faille de sécurité.

Toutes les informations et les modèles de document vous ont été envoyés par courriel du 20 décembre. Vous pouvez les retrouver également **sur votre espace privé** du site de l'Apel **ou sur le site de l'Apel 06** sous la rubrique « vie de l'association ».

Conseils pratiques : Conservez le moins longtemps possible les fichiers des adhérents, limitez le nombre de personnes y ayant accès (et faites-leur signer un engagement de confidentialité), ne les mettez pas sur disque amovible, sécurisez l'accès à l'ordinateur où sont stockées les données.

Campagne d'adhésion à l'Apel

Profitez de la préparation des dossiers d'inscription pour y faire insérer des documents présentant l'Apel et vos actions.

Un modèle de lettre aux parents vous a été proposé, n'hésitez pas à l'utiliser.

La fiche « Solliciter l'aide de l'établissement pour favoriser l'adhésion à l'Apel » vous fournit info et conseils (à télécharger sur le site Apel 06).

L'Apel joue un rôle clé dans la vie de l'établissement

Solliciter l'aide de l'établissement pour favoriser l'adhésion à l'Apel

L'Apel, une chance pour l'établissement

Il est conseillé à l'établissement, en collaboration avec les parents, de solliciter son soutien en faveur de l'adhésion à l'Apel.

Comment favoriser l'adhésion des parents ?

- Organiser une réunion de travail avec les parents de l'établissement pour leur présenter l'Apel et leur expliquer son rôle.
- Organiser des ateliers de réflexion avec les parents pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'adhésion à l'Apel.
- Organiser des ateliers de réflexion avec les parents pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'adhésion à l'Apel.

Comment favoriser l'adhésion des parents ?

- Organiser une réunion de travail avec les parents de l'établissement pour leur présenter l'Apel et leur expliquer son rôle.
- Organiser des ateliers de réflexion avec les parents pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'adhésion à l'Apel.
- Organiser des ateliers de réflexion avec les parents pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'adhésion à l'Apel.

Que finance la cotisation ?

- Le fonctionnement de l'Apel.
- Le fonctionnement de l'Apel.
- Le fonctionnement de l'Apel.

Comment favoriser l'adhésion des parents ?

- Organiser une réunion de travail avec les parents de l'établissement pour leur présenter l'Apel et leur expliquer son rôle.
- Organiser des ateliers de réflexion avec les parents pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'adhésion à l'Apel.
- Organiser des ateliers de réflexion avec les parents pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'adhésion à l'Apel.

Salon **Studyrama**

Études Supérieures

NICE - Acropolis
Palais des expositions

Ven. 18 janvier
9 h – 17 h

Sam. 19 janvier
9 h 30 – 17 h 30

Apel Départementale des Alpes Maritimes (Apel06)

2000, route des Lucioles – Les Algorithmes – Bâtiment Aristote A – BP29 SOPHIA ANTIPOLIS – 06 410 BIOT

Tél : 04 93 95 52 87 / 06 03 18 32 12 / secretariat@apel06.org / www.apel06.org